

33e période au secondaire 1 : Du temps pédagogique pour les élèves et une revendication de la SPV obtenue.

Le projet du budget 2017 introduit une 33e période pour les élèves de 9e année. Cette nouvelle répond à une revendication de la Société pédagogique vaudoise (SPV) et permet de se rapprocher du temps d'enseignement au secondaire 1 pratiqué dans les cantons romands.

Ce jeudi 22 septembre, le Conseil d'État a présenté dans le cadre du projet du budget 2017 l'introduction d'une 33e période au secondaire 1, qui prendra la forme d'une période supplémentaire en histoire pour les élèves de 9e année. Par la suite, cette 33e période sera dévolue au français pour les 10e et 11e année.

Dès 2011, lors de la consultation de la grille horaire sous HarmoS, la SPV avait déjà revendiqué une augmentation du nombre de périodes au secondaire 1. En 2014, elle en avait à nouveau fait la demande au département dans le cadre d'une proposition relative à l'organisation des cours « Options compétences orientées métiers » (OCOM).

La SPV salue donc cette décision qui donnera davantage de temps pédagogique aux élèves, tant en histoire qu'en français. Elle se réjouit également de voir l'augmentation des postes (ETP) à l'école obligatoire et post-obligatoire liée à l'évolution démographique du canton de Vaud et la création de 67 ETP au SESAF.

Pour conclure, elle espère que les montants de l'enveloppe pédagogique pour l'année 2017 et les suivantes permettront de répondre à tous les défis que l'école vaudoise doit relever.

Le Comité cantonal de la SPV



Contact :
Gregory Durand, président SPV